

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

|   |   |
|---|---|
| <b>Pays : Haïti</b>   |   |
| <b>TITRE DU PROJET :</b><br><i>Projet Secrétariat : Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Haïti</i>  |   |
| <b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>   |   |
| <b>Modalité de financement du PBF :</b><br><input type="checkbox"/> IRF<br><input checked="" type="checkbox"/> PRF  | <b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") :</b><br><input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national<br><input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional<br><b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b> |
| <b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b><br>Bureau du Coordonnateur Résident à travers le PNUD  |   |
| <b>Date approximative de démarrage du projet<sup>1</sup> :</b> 17 février 2020<br><b>Durée du projet en mois :<sup>2</sup></b> 24 mois + 12 mois = 36 mois. <b>Nouvelle date de fin :</b> 17 février 2023<br><b>Zones géographiques de mise en œuvre du projet :</b>  |   |
| <b>Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :</b><br><input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes<br><input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes<br><input checked="" type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)<br><input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional   |   |
| <b>Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :</b><br>UNDP: \$ 770,400<br><br>Total PBF : \$ 770,400<br><small>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</small> |   |
| <b>Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :</b><br><b>Budget total du projet :</b>  |   |

<sup>1</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche (70%):</b>  | <b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* (30%):</b> |  |  |
| UNDP: \$ 539,280   | UNDP: \$ 231,120                           |  |  |
| <b>Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :</b>  |  |  |  |
| <b>Le projet vise la création du Secrétariat PBF pour la coordination, l'appui à la mise en œuvre et le suivi &amp; évaluation du portefeuille du PBF ainsi que le renforcement des capacités du Comité de pilotage du PBF en Haïti, organe de gouvernance des projets PBF.</b>  |  |  |  |
| <b>Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.</b>  |  |  |  |
| <b>Le projet résulte des consultations menées avec les différents acteurs, y compris le Bureau du Coordonnateur Résident et le Système des Nations Unies, le Ministère des Affaires étrangères, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Outre les propositions et recommandations issues de ces consultations, le projet tient également compte des priorités du Gouvernement telles que décrites dans la demande d'éligibilité au PBF ainsi que l'analyse des facteurs de conflits. Le document de projet sera soumis pour approbation par le Comité de pilotage de l'UNDAF.</b> |  |  |  |
| <b>Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : 2</b><br><b>Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 30%</b>   |  |  |  |
| <b>Degré de risque du projet<sup>4</sup> : 0</b>   |  |  |  |
| <b>Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>5</sup>) : 4.3</b>  |  |  |  |
| <b>Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : UNDAF effet 5 - les institutions publiques et la société civile améliorent l'État de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.</b>   |  |  |  |

<sup>3</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats


2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

|   |  |
|---|--|
| <p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>6</sup></b></p> <p>Fernando HIRALDO<br/>Représentant résident<br/>Signature<br/>[Redacted Signature]</p> <p>Nom de l'agence : PNUD<br/>Date et visa :</p>  | <p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Pierre RICARD<br/>Ministre de la Planification et de la Coopération Externe<br/>Signature<br/>[Redacted Signature]</p> <p>Date et visa : 17/05/2022</p>  |
| <p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Bruno Lemarquis<br/>Représentant spécial adjoint du Secrétaire général<br/>au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti,<br/>Coordonnateur résident et Coordonnateur<br/>humanitaire des Nations Unies en Haïti<br/>Signature<br/>[Redacted Signature]</p> <p>Date &amp; visa :</p> | <p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p><del>Oscar Fernandez Toranzo</del><br/>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de<br/>la paix for ASG Elizabeth Spehar<br/>Signature<br/>[Redacted Signature]</p> <p>Date &amp; visa : 7 July 2022</p>        |

<sup>6</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.